

Cent soixante et onzième session du Conseil

Point 3: Informations actualisées sur les activités de la FAO relatives à la crise alimentaire mondiale

Le document CL 171/3, intitulé *Informations actualisées sur les activités de la FAO relatives à la crise alimentaire mondiale*, offre un aperçu de la situation mondiale en matière de sécurité alimentaire et des risques qui y sont associés, et met en avant certains aspects des activités que mène la FAO pour faire face aux nouveaux défis qui se posent sur le plan de la sécurité alimentaire.

Comme l'a demandé le Conseil à sa 170^e session, la FAO continue de suivre les effets de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale ainsi que sur les questions connexes relevant de son mandat. Le suivi mondial effectué par la FAO permet de constater que les conflits et les tensions géopolitiques, les phénomènes météorologiques extrêmes, de plus en plus fréquents, les ralentissements et fléchissements économiques – notamment ceux résultant de la pandémie de covid-19 – et l'accroissement des inégalités sont des facteurs clés de la faim et de la malnutrition dans le monde. Les données macroéconomiques confirment que l'économie mondiale a connu un nouveau ralentissement en 2022, caractérisé par une série de crises concomitantes exacerbées par le déclenchement de la guerre en Ukraine, les effets persistants de la pandémie de covid-19, la flambée des prix des denrées alimentaires et l'inflation globale, ainsi que le durcissement des conditions financières.

La FAO a joué un rôle déterminant dans l'action mondiale menée pour faire face aux problèmes grandissants de sécurité alimentaire en fournissant en temps utile des informations neutres sur les marchés mondiaux, en réalisant des évaluations des répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition et en agissant comme un partenaire digne de confiance dans le cadre de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire. L'Organisation a également élaboré des propositions d'action ciblées pour remédier aux problèmes et adopté des mesures humanitaires et des mesures d'urgence concrètes au niveau des pays.

Le document souligne l'importance du travail que la FAO effectue depuis longtemps en ce qui concerne le suivi et l'analyse de l'évolution des marchés et l'alerte rapide ainsi que les données et statistiques relatives à la sécurité alimentaire, et le rôle essentiel de direction et de collaboration qu'elle joue dans le cadre d'initiatives menées avec des partenaires, telles que le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), le Réseau mondial contre les crises alimentaires et le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). En outre, l'Organisation a mis au point de nouveaux outils tels que la Plateforme de données sur les situations d'urgence (DIEM) et a considérablement contribué à de nouvelles initiatives comme l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire.

La FAO a également aidé à définir les modalités de la gouvernance mondiale de la riposte à la crise alimentaire en communiquant régulièrement des informations au Conseil de sécurité de l'ONU, en apportant des contributions au Comité de la sécurité alimentaire mondiale et en codirigeant le Groupe mondial d'intervention des Nations Unies en cas de crise. Elle a participé activement aux initiatives du G7 et du G20 visant à faire face à la crise alimentaire et a influé sur les politiques adoptées à l'échelle mondiale en contribuant aux déclarations conjointes des dirigeants de la FAO, du Fonds monétaire international (FMI), du Groupe de la Banque mondiale, du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Dans le même temps, plusieurs des propositions de politiques présentées au Conseil à sa 170^e session ont reçu un accueil favorable. La proposition de la FAO tendant à instaurer un mécanisme de financement des importations alimentaires a été suivie d'effet avec la décision du FMI d'approuver la création d'un guichet «chocs alimentaires». L'Organisation a aussi mis au point un outil de suivi du marché des engrais pour aider les pays à quantifier les importations encore nécessaires ou les disponibilités à l'exportation, et une nouvelle méthode pour appuyer l'allocation des disponibilités mondiales d'engrais aux pays africains. L'initiative de la FAO tendant à promouvoir l'utilisation de cartes des nutriments des sols pour permettre

une utilisation plus rationnelle des engrais a reçu des financements en vue d'être mise en place dans un premier groupe de pays. La FAO a également contribué à une déclaration du Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale au sujet du recours à des mesures de protection sociale en réponse aux chocs sur les prix des produits alimentaires. En outre, la FAO a continué d'accroître la portée de ses programmes humanitaires et de résilience dans le but de venir en aide à un plus grand nombre de personnes que les 30 millions auxquelles elle a prêté, en 2021, une assistance agricole vitale d'urgence ayant permis d'agir avec un bon rapport coût-efficacité.

La réponse de la FAO à la crise alimentaire ne se limite pas aux contributions exposées dans le présent document. Dans le cadre de l'appui qu'elle apporte à la transition vers des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, ne laissant personne de côté, la FAO déploie des mesures à court et à long terme destinées à mettre l'ensemble des atouts de son Cadre stratégique 2022-2031 au service de la riposte à la crise en cours.

Le Conseil est invité à prendre note des informations présentées dans le document CL 171/3 et à donner les indications qu'il jugera utiles.

M. Máximo Torero Cullen, Économiste en chef